

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 16 octobre 2019**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM.

Membres présents (11) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (2) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. FOUILLOT (représenté par Mme MIELLE).

Membre excusé (4) : M. BOURGUIGNAT, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 9 octobre 2019.

**Délibération n° : 25-2019**

**Objet : Marché des transports de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de leur domicile au centre d'accueil de jour des Marronniers. Attribution des lots n° 2, 4 et 5.**

Lors de l'attribution du marché public du 28 décembre 2016 pour les années 2017 et suivantes, le transport de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés accueillies au centre de jour « les Marronniers » a été attribué à deux prestataires. Ce marché est composé de six lots (cinq lots géographiques et un lot pour les transports en ambulance du public le plus fragile de la structure).

Suite à de nombreux dysfonctionnements constatés avec l'un des deux prestataires, le CCAS lui a signifié la non-reconduction de son contrat au 1er janvier 2019 des lots 2, 4 et 5. Le CCAS a donc lancé des appels d'offres pour ces 3 lots. Ceux-ci ayant dû être déclarés sans suite, l'exécution de ces lots a donc été assurée début 2019 en prestation hors marché.

Le CCAS a relancé par appels d'offres constitués des lots 2, 4 et 5, pour un montant estimatif global de 74 720 euros HT. Le marché à conclure expirera au 31/12/2020 maximum.

Le cahier des charges prévoit notamment que trois personnes au plus doivent être transportées par trajet (du lundi au vendredi) dans un délai maximum de 45 minutes entre le domicile et la structure en respectant les consignes individuelles de prise en charge transmises au prestataire par le centre d'accueil de jour des Marronniers.

La commission d'appels d'offres du 23/09/2019 a retenu le candidat AUTOCARS LINCK pour réaliser les prestations de transports des lots 2, 4, et 5.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le Président ou son représentant légal à signer ce marché et tous les actes à intervenir pour son exécution ;
- disent que le financement de ces prestations sera assuré sur des crédits ouverts au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20191016-25-2019-DE  
Date de télétransmission : 17/10/2019  
Date de réception préfecture : 17/10/2019

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité